



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ifcic** Institut pour le Financement  
du Cinéma et des  
Industries Culturelles

## **Prix IFCIC *Entreprendre dans la Culture* 2024**

### **• Appel à candidatures •**

**Vous êtes entrepreneur(e) dans le secteur culturel ou les industries créatives ?  
Vous avez développé une initiative remarquable ?  
Porteuse de sens pour le redéploiement et l'avenir de votre activité ?**

**Présentez votre candidature au neuvième prix IFCIC *Entreprendre dans la culture*, attribué par l'IFCIC et le ministère de la Culture (direction générale des médias et des industries culturelles) dans le cadre du forum éponyme, organisé à Paris du 11 au 13 juin 2024, à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville.**

Le prix IFCIC *Entreprendre dans la Culture* récompense les entreprises ou associations ayant développé, dans le secteur culturel, un modèle économique ou une forme d'organisation remarquable, innovante, originale, responsable et/ou durable. Doté au total de 30 000 €, il distingue une promotion d'entreprises ou associations culturelles (maximum de 5). Les lauréats bénéficient, en plus de la dotation du prix, d'un suivi personnalisé de l'IFCIC sur les questions de financement ainsi que de l'expertise - et du réseau - du ministère de la Culture. Le prix est ouvert à toutes les entreprises ou associations basées en France et œuvrant dans les industries créatives, tous secteurs culturels confondus<sup>1</sup>.

***Le dossier de candidature est disponible en téléchargement sur les sites internet de l'[IFCIC](#) et du [ministère de la Culture](#).***

***Il est à retourner complet (fiche descriptive, note de présentation et pièces complémentaires) au plus tard le vendredi 12 avril 2024***



*L'IFCIC (Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles) est un établissement de crédit qui a pour mission de faciliter l'accès au crédit des entreprises culturelles et créatives. Doté d'une expertise reconnue de ces secteurs, l'IFCIC propose deux solutions de financement : la garantie bancaire et le prêt. Il offre aux entreprises culturelles son accompagnement financier et son expertise sectorielle, aux banques sa garantie, ses capacités de cofinancement et son expertise des modèles économiques des entreprises culturelles.*

***Lauréats du huitième prix IFCIC *entreprendre dans la culture* : AJ Atelier des Cuivres, Ecoprod, Foliascope, La Ressourcerie Culturelle, Reelax Tickets***

Contact IFCIC  
Nicolas Trichet – [prix-entreprendre-culture@ifcic.fr](mailto:prix-entreprendre-culture@ifcic.fr)

Contact ministère de la Culture  
Philippe Tilly – [philippe.tilly@culture.gouv.fr](mailto:philippe.tilly@culture.gouv.fr)

<sup>1</sup> Spectacle vivant, livre, musique, arts plastiques, cinéma et audiovisuel, jeux vidéo, multimédia et numérique, design, métiers d'art, presse, patrimoine, création de mode et tout autre secteur en lien avec le domaine culturel.